

# Un vrai projet pour Saint-Léon

Élection municipale du 23 Mars 2014

Lettre n°2

«Préserver la qualité de vie»

Janvier 2014

Préserver la qualité de vie, c'est **garantir aux Saint-Léonais le « bien-vivre » à la campagne**, dans notre commune rurale. C'est aussi **rendre notre lieu de vie plus convivial et au service des habitants**. Préserver la qualité de vie est l'un des éléments qui orientera nos choix de la gestion communale.

## Inventaire et analyse de l'existant

Gérer nécessite de bien connaître l'existant, c'est à dire de réaliser **un inventaire du patrimoine** de la commune (terrains, bâtiments, équipements) et se poser la question de la meilleure utilisation de chacun d'entre eux.

Gérer, c'est aussi réaliser **une analyse objective des comptes municipaux**. Nous faisons face à un endettement important et le taux des impôts locaux est parmi les plus élevés du département depuis plusieurs années.



Nous étudierons tous les moyens existants **pour développer de nouveaux services tout en limitant l'impact fiscal déjà très lourd pour les habitants**.

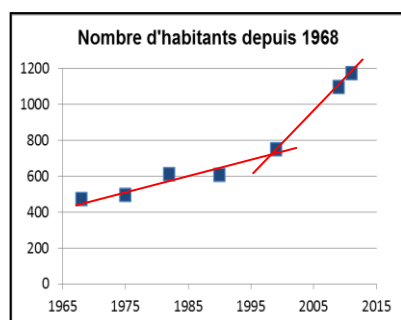
Dans notre environnement politique, gérer et mener des projets ne peut se faire qu'en **étroite collaboration et intelligence avec COLAURSUD**. Nous entendons donc jouer pleinement notre rôle aux cotés des autres élus de l'intercommunalité, dans l'intérêt de Saint-Léon.

## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Notre volonté est d'élaborer et de mettre en œuvre **un PLU raisonnable, réfléchi en concertation avec la population**. Voici les 4 axes majeurs que nous proposons :

### Une croissance maîtrisée de la population

Les chiffres de l'INSEE montrent une très nette augmentation de la population depuis 2000 : + 47% en 10 ans ; nous étions 1176 habitants en 2011.



**Aller au-delà de ce taux de croissance, qui nous paraît déjà élevé, n'est pas dans nos objectifs.**

L'augmentation de la population doit être en adéquation avec les structures existantes et à venir de la commune, mais aussi adaptée aux moyens financiers ; elle doit permettre par ailleurs de **pérenniser l'école dans sa forme actuelle**.

Nous rappelons que l'ancien PLU proposait de doubler la population à l'horizon 2020, soit un taux d'augmentation de 100% en 10 ans pour atteindre 2500 habitants.



## L'assainissement collectif à Caussidières

L'assainissement à Caussidières est un vrai problème, source de nuisances pour les habitants et préoccupation écologique majeure, que nous devons résoudre.



**Il est dans nos priorités de doter le hameau d'un système collectif conforme aux normes.**

Bien entendu, cela sera fait en concertation avec les habitants, pour rechercher la meilleure solution technique **et optimiser les délais de réalisation.**

## Le centre bourg, un lieu de vie

Le centre du bourg mérite toute l'attention de l'équipe municipale. Ce sera un axe majeur que nous proposerons au débat et à la réflexion.

Nous souhaitons qu'il soit un lieu de vie convivial, un lieu de **rencontres et d'échanges** entre les habitants mais aussi qu'il témoigne de l'identité du village.

Petits commerces de proximité et regroupés, facilités de parking, **accès pour piétons, vélos, poussettes, sécurité pour tous**, tels sont les éléments incontournables selon nous de l'aménagement futur.



## Préserver le milieu rural

Notre ambition est de porter un projet de PLU respectueux des activités agricoles et de nos paysages.



Protéger les exploitations agricoles et nos paysages, c'est choisir les futures zones d'habitation dans le plus **strict respect des règles d'urbanisme** quant à la continuité du tissu urbain ou le regroupement de l'habitat.

La valorisation de l'espace naturel occupera aussi une place importante avec **des idées à développer** autour des chemins ruraux et des boucles de promenade, pour le plaisir d'un plus grand nombre, familles, promeneurs du dimanche ou sportifs.

## **Un village sans danger, c'est une priorité !**

Des aménagements pour sécuriser la traversée du village ont été faits. Il faut accroître la réflexion dans ce sens ! La **mise en sécurité des abords de la départementale**, de la traversée du centre bourg (place), des déplacements de tous les usagers (**enfants, collégiens, personnes âgées...**), nécessite une approche globale et cohérente.

Nous sommes aussi sensibles à la sécurité des personnes et des biens (cambriolages, vandalisme, incivilités) et développerons une politique locale en ce sens.

